



Une situation d'urgence nécessite que vous soyez évacué de votre domicile ?

AIDEZ-NOUS À INTERVENIR EFFICACEMENT !

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu offre aux personnes à mobilité réduite, la possibilité de s'inscrire à un registre informatisé permettant de fournir aux intervenants d'urgence, des informations privilégiées concernant les personnes nécessitant une attention particulière (PNAP) et d'intervenir efficacement en fonction de la situation.



Le service PNAP est gratuit et s'adresse principalement **aux personnes handicapées ou à mobilité réduite** sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui ont besoin d'assistance pour évacuer un bâtiment et se réfugier dans une zone sécuritaire en cas d'urgence.

Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire prévu à cet effet et le retourner par la poste à l'adresse suivante :

- > Service de sécurité incendie
Division prévention
525, rue Saint-Jacques, C. P. 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7B2

Où trouver ce formulaire ?

- > Sur le site Internet de la municipalité au sjsr.ca/pnap
 - > Après de votre association
- INF. : Service de sécurité incendie
450 357-2338

UNE SEULE OBLIGATION! Effectuer une mise à jour annuelle et aviser le Service de sécurité incendie de tout changement de situation (déménagement, handicap, décès, etc.)

L'information contenue au registre est strictement confidentielle et ne peut être utilisée à d'autres fins que celle visant à assurer la sécurité des personnes en cas de sinistre.

